



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

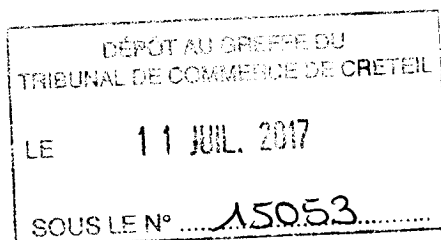
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00187

Numéro SIREN : 304 602 956

Nom ou dénomination : SYSTEME U CENTRALE NATIONALE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 15053



86B187



Comptes sociaux

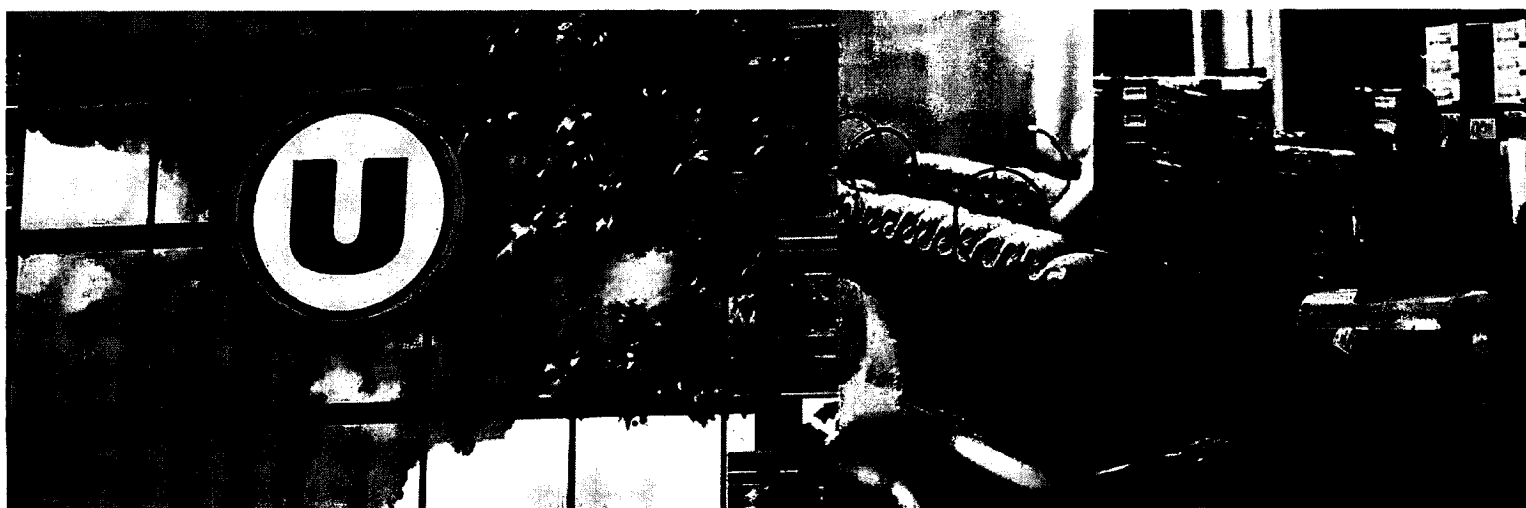
S. P. P. N.

Comptes annuels et documents annexes
Rapport des Commissaires aux comptes





*les nouveaux
commerçants*





Comptes Sociaux

Bilan

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF (en K€)	BRUT au 31/12/16	Provisions et amortissements	NET au 31/12/16	NET au 31/12/15
Capital souscrit non appelé	1		1	1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	6 187	3 160	3 027	2 754
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 776	1 678	98	81
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 107		2 107	1 730
Immobilisations corporelles				
Terrains	625		625	625
Constructions	9 664	4 187	5 477	6 048
Autres immobilisations corporelles	10 110	4 413	5 697	6 198
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 805	6	3 799	3 804
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 444		1 444	1 450
Actif immobilisé	35 718	13 444	22 274	22 691
Stocks matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
Stocks de marchandises	102 267	3 009	99 258	90 947
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	184 333	251	184 082	182 879
Autres créances d'exploitation	531 469	6 800	524 669	409 733
Capital souscrit et appelé non versé				
Valeurs mobilières de placements	10 000		10 000	12 713
Disponibilités	47 994		47 994	33 555
Charges constatées d'avance	5 111		5 111	2 576
Actif circulant	737 636	5 233	732 403	732 403
Ecarts de conversion actif	454		454	289
TOTAL GENERAL	917 347	23 504	893 843	755 384



Comptes Sociaux

Bilan

PASSIF (en K€)	Au 31/12/16	Au 31/12/15
Capital social	87	86
Prime de fusion		
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)		
Réserve légale	11	11
Réserve statutaire, contractuelle		
Autres réserves	4 844	4 844
Réserves réglementées		
Report à nouveau	4 523	4 369
Résultat de l'exercice	(7 483)	154
Provisions réglementées		
Capitaux propres	1 982	9 464
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	82 478	3 484
Provisions pour charges	5 810	5 015
Provisions pour risques et charges	88 288	8 499
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	90 181	90 181
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 001	384 666
Dettes fiscales et sociales	49 878	57 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	286	136
Autres dettes d'exploitation	231 650	204 408
Produits constatés d'avance	2 259	
Dettes	803 255	737 289
Ecart de conversion passif	318	132
TOTAL GENERAL	893 843	755 384



Compte de Résultat de l'exercice 2016

(en K€)	2016	2015
Ventes de marchandises	573 460	536 202
Production vendue de services	39 153	34 427
Production vendue de prestations diverses	217 306	208 698
Chiffre d'affaires net	829 919	779 327
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4	
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	6 295	6 810
Autres produits	20 339	969
Total Produits d'exploitation	856 557	787 106
Coût d'achat des marchandises vendues	587 917	542 761
Achats de marchandises	596 717	548 011
Variation de stocks de marchandises	(8 800)	(5 250)
Consommations en provenance des tiers	184 289	163 549
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats & charges externes	184 289	163 549
Impôts, taxes et versements assimilés	5 788	6 052
Charges de personnel	62 999	58 783
Salaires et traitements	41 120	38 862
Charges sociales	21 879	19 921
Dotations aux amortissements et provisions	9 220	10 119
- sur immobilisations	2 469	2 247
- sur actif circulant	3 260	5 114
- pour risques et charges	3 491	2 758
Autres charges d'exploitation	6 313	3 376
Total Charges d'exploitation	856 526	784 640
Résultat d'exploitation	31	2 466



Comptes Sociaux

Compte de Résultat

(en K€)	2016	2015
Résultat d'exploitation	31	2 466
Produits financiers	1 605	2 489
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		30
Autres intérêts et produits assimilés	1 307	1 602
Reprises sur provisions et transferts de charges	289	371
Différences positives de change		461
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	25
Charges financières	1 496	3 183
Dotations aux amortissements et provisions	542	289
Intérêts et charges assimilés	954	889
Différences négatives de change		2 005
Résultat financier	109	(694)
Résultat courant avant impôts	140	1 772
Produits exceptionnels	76 898	340
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	76 898	15
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10
Reprise sur provisions		315
Charges exceptionnelles	83 751	279
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75	274
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5	5
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements	83 671	
Résultat exceptionnel	(6 853)	61
Participation des salariés		682
Impôts sur les bénéfices	770	997
RESULTAT DE L'EXERCICE	(7 483)	154

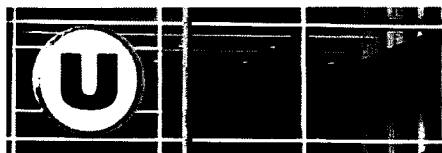


Comptes Sociaux

Variation de trésorerie

Variation de trésorerie (en K€)

	2015	2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat exploitation	2 467	(7 483)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
Amortissements et provisions	3 533	3 166
Résultat Brut d'exploitation	6 001	(4 316)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks	(5 251)	(8 800)
Créances	31 320	(117 677)
Dettes	(1 186)	69 136
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais financiers	(2 895)	(954)
Produits financiers	2 118	1 316
Impôts sur les sociétés et participation des salariés	(1 679)	(770)
Charges et produits exceptionnel	(259)	76 823
Flux de trésorerie provenant de l'activité (A)	28 168	14 759
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 446)	(3 038)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 006)	0
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	929	6
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	(2 512)	(3 032)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	1	3
Encaissement provenant de nouveaux emprunts	90 000	0
Remboursements d'emprunts		
Dividendes versés aux actionnaires		
Sommes versées aux actionnaires suite réduction de capital		(3)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	90 001	0
Variation de trésorerie (A+B+C)	115 657	11 727
Trésorerie à l'ouverture (D)	(69 571)	46 086
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D)	46 086	57 813



Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice

Litige TAC

La cour d'appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé la décision rendue par le tribunal de commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €.

Par ailleurs les Conseils d'administration des quatre centrales régionales ont pris l'engagement, vis-à-vis de Système U Centrale Nationale de prendre en charge les conséquences de cette condamnation sous forme de subvention, afin que Système U Centrale Nationale puisse faire face au paiement des sommes qui pourraient être mises à sa charge par la décision de la Cour d'appel de Paris en date du 29 juin 2016.

Assignment du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non respect des dispositions de l'article L442-61-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

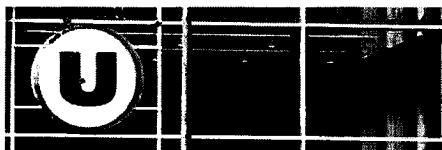
Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015. Son examen est en cours. Les éventuelles conséquences financières de cette procédure ne sont pas, à ce jour, déterminables.

Alliance avec Auchan

Le mandat de négociation confié par SYSTÈME U à Eurauchan a été reconduit pour les accords commerciaux 2017. Il porte sur la négociation à l'achat des marques internationales et nationales.

Les produits frais traditionnels issus des filières agricoles, les fruits et légumes, les fromages à la coupe, la boulangerie, la pâtisserie, la viande et le poisson sont exclus de ce mandat.

Le rapprochement des 2 réseaux de vente a été abandonné en juillet 2016. Les deux partenaires souhaitent se recentrer sur une politique d'achat commune plutôt que de faire converger leurs réseaux.



Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes comptables généralement admis. Ils intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Immobilisations incorporelles

- Elles sont composées des logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.
- La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de Système U Centrale Nationale (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).
- Le coût des marques relatif à la création des emballages des produits Système U fait l'objet d'un amortissement sur 3 ans.
- Les autres marques de fabrique et de commerce ne font l'objet d'aucun amortissement.
- En fonction de leur nature, les logiciels informatiques acquis, sont amortis sur douze mois ou trois ans "pro rata temporis".

Immobilisations corporelles

Certaines immobilisations sont décomposées en composant et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux. La méthode par composants a été appliquée dans l'entreprise sur les constructions.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en considérant les durées d'utilisation suivantes pour chaque catégorie d'immobilisations :

- agencements et aménagements 5 à 10 ans
- matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans
- matériel informatique 3 ans
- matériel de transport 5 ans
- matériel textile & bazar 10 ans
- construction immobilière - agencement 15 à 20 ans
- construction immobilière - gros oeuvre 25 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

Cette provision est ajustée à la fin de chaque exercice en prenant en compte les nouvelles données.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de marchandises détenus en monnaies étrangères sont valorisés à un cours interne.

Ce cours correspond, par campagne, à la moyenne des couvertures négociées pour la réalisation de ces achats.

Les stocks sont valorisés au prix moyen d'achat pondéré, frais accessoires d'achat compris, sous déduction des remises et ristournes accordées par les fournisseurs.

Système U Centrale Nationale déprécie les marchandises destinées à être soldées ou celles ne pouvant être commercialisées (il s'agit principalement de reliquats de stocks des opérations commerciales passées et de produits non conformes à la législation).

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment lorsque les créances font l'objet d'un contentieux.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

La valeur du portefeuille est déterminée suivant la méthode dite "FIFO" (premier entré, premier sorti).

Disponibilités

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont valorisées au cours de la devise à la clôture de l'exercice.

S'agissant d'opérations de couverture sur les achats en devises, la conversion se fait au taux du jour de la conclusion de l'opération.



Comptes Sociaux

Annexe

Couverture de change

Les achats de marchandises en devises étrangères (principalement l'USD), sont systématiquement couverts.

Les instruments financiers utilisés sont les achats à terme et les achats de call européens (option).

Ces opérations de couverture sont uniquement comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Honoraires des commissaires aux comptes

Au 31 décembre 2016, le montant global des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans le compte de résultat de la Centrale Nationale est de 124 085,96 euros.

Ce montant est constitué de :

* 98 316,96 euros d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes;

* 25 769,00 euros d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, les provisions pour risques et charges ont été constituées au regard des critères suivants :

- Elles enregistrent, à la date de clôture, une obligation probable de l'entreprise à l'égard d'un tiers ;
- Cette obligation se traduit par une sortie probable de ressources pour l'entreprise sans contrepartie au moins équivalente, attendue de la part de ce tiers après la clôture de l'exercice ;
- Les montants sont estimés avec une fiabilité suffisante.

Des provisions ont été constituées pour tenir compte des risques et litiges suivants :

- Indemnités de fin de carrière : les droits acquis par le personnel ont été intégralement provisionnés dans les états financiers de l'exercice ;
- Litiges en cours devant des juridictions arbitrales, prud'homales, judiciaires et administratives.

Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été comptabilisés pour la première fois au 1er janvier 2005.

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ainsi à compter de l'exercice 2012, il a été décidé de comptabiliser ces écarts en appliquant la méthode du corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10% de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Ces engagements figurent en provisions pour risques et charges. Cette évaluation qui porte sur la totalité des employés en contrat à durée indéterminée prend en considération des hypothèses d'espérance de vie et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de la retraite.

Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Le calcul prend en compte les salariés présents au 31 décembre 2016 et les indemnités contenues dans notre Convention Collective.

Pour 2016, les variables utilisées ont été validées par le Comité Financier et appliquées à l'ensemble des centrales Système U, à l'exception du taux de turn-over qui est celui de Système U Centrale Nationale.

Les variables prises en compte :

	2015	2016
Taux moyen d'inflation	1,50%	1.50%
Taux annuel de hausse salariale		
- non cadres	0.75%	0.75%
- cadres	1.25%	1.25%
Taux d'actualisation (IBOXX 7-10 ans)	2,00%	1,31%
Taux de turn-over moyen		
- employés	3,49%	3,49%
- AM	2,73%	2,73%
- cadres	2,43%	2,43%
Age de départ		
- employés	62 ans	62 ans
- AM	63 ans	63 ans
- cadres	65 ans	65 ans
Modalités de départ		
- employés	Au salarié	Au salarié
- AM	Au salarié	Au salarié
- cadres	Au salarié	Au salarié
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales		
- non cadres	46%	46%
- cadres	50%	50%

	2015	2016
Montant de l'engagement de clôture	(7 006)	(6 879)
Provision comptabilisée	(4 865)	(5 651)
Écarts actuariels non comptabilisés	(2 140)	(1 228)
Durée d'activité moyenne résiduelle (en nbr d'années)	19,23	19,03

Médailles du travail

La comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail a été rendue obligatoire par la recommandation CNC 2003-R.01 C du 1er avril 2003 qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement n°2000-06 sur les passifs.

La société a comptabilisé ses engagements au titre des médailles du travail sur la base d'un calcul actuariel. Cette provision a été comptabilisée en dotation aux provisions pour charges d'exploitation.

	2015	2016
Montant de l'engagement et de la provision de clôture	(150)	(160)

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE est comptabilisé sur la ligne "Impôts sur les bénéfices". Il s'élève à 838 517,70 euros. Il n'a pas été mobilisé au cours de l'exercice

Transfert de charges

Les transferts de charge enregistrés sur l'exercice 2016 concernent exclusivement le traitement des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.

Système  Centrale nationale

Informations complémentaires relatives aux comptes sociaux

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/16	Acquisitions	Sorties	Valeurs brutes au 31/12/16
Immobilisations				
Incorporelles *	8 894	2 815	1 639	10 070
Corporelles	20 049	372	22	20 399
Financières	5 255		6	5 249
Total	34 198	3 187	1 667	35 718

*dont immobilisations incorporelles en cours pour 2 107 Keuros au 31/12/2016 concernant l'activité packaging.

NOTE 2

Etat des amortissements et provisions de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulées au 01/01/16	Dotations	Diminutions et reprises	Valeurs cumulées au 31/12/16
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	4 328	1 044	534	4 838
Immobilisations corporelles	7 178	1 428	5	8 601
Provisions				
Immobilisations financières				
Total	11 506	2 472	539	13 349

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

Le capital social est composé de 567 parts de 153 € de valeur nominale.

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2015	9 464
Augmentation de capital : souscriptions	3
Diminution de capital : remboursement	(2)
Résultat de l'exercice 2016	(7 483)
Total au 31/12/2016	1 982



Comptes sociaux

Annexe

NOTE 4

Etat de la composition du capital social (en nombre de titres)

Détenus par des personnes physiques	114
Détenus par des personnes morales	453
Nombre de titres au 31 décembre 2016	567

NOTE 5

Etat de variation des provisions (en K€)

	Montants au 01/01/16	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/16
Provisions pour risques	2 163	3 232	1 051	4 344
Provisions pour charges	1 321	0	59	1 262
Provisions pour pension, retraite	5 015	795	0	5 810
Provision pour litiges	0	76 871	0	76 871
Dépréciation des stocks	2 520	3 009	2 520	3 009
Dépréciation des comptes clients	2 713	251	2 713	251
Dépréciation comptes courants	0	6 800	0	6 800
Total provisions	13 732	90 958	6 343	98 347

NOTE 6

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/16	Dont Moins de 1 an	Dont Plus de 1 an
Prêts et dépôts	1 445		1 445
Clients et comptes rattachés (1)	184 333	184 333	
Autres créances	531 468	447 592	83 876
Charges constatées d'avance	5 111	5 111	
Total	722 357	637 036	85 321

(1) Le montant des effets à recevoir est inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés » et s'élève à 27 041 Keuros.

NOTE 7

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts au 31/12/2016	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	90 181	181	90 000	
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	429 001	429 001		
Dettes fiscales et sociales	49 878	49 878		
Dettes sur immobilisations	286	286		
Autres dettes d'exploitation	231 650	231 650		
Produits constatés d'avance				
Total	800 996	710 996	90 000	0

(1) Le montant des effets à payer inclus en dettes fournisseurs s'élève à 1 372 Keuros.



NOTE 8

Eléments sur le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, d'un montant négatif de 6 853 248,86 euros, est principalement constitué par la dotation pour litige de 76 897 880 euros constatée dans le cadre du litige TAC ainsi que par une dépréciation de 6 800 000 euros des comptes courants des entités ABDM, ABDIS et LGQDIS. Dans le cadre du litige TAC un produit à recevoir a été constaté en produit exceptionnel à hauteur de 76 879 880 euros. L'ensemble des explications concernant le litige a été exposé au Conseil d'Administration du mois de décembre 2016.

NOTE 9

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

	Montants au 31/12/16
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	342 401
Dettes fiscales et sociales	9 827
Autres dettes associés	29 730
Autres dettes auprès des établissements de crédits	181
Total	382 139

Les charges à payer sont concernées essentiellement à hauteur de 185 000 Keuros par l'activité mandat, à hauteur de 83 882 Keuros pour les factures à recevoir hors groupement et à hauteur de 74 144 Keuros pour les factures à recevoir du groupement.

NOTE 10

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

	Montants au 31/12/16
Clients	55 646
Autres créances	112 257
Disponibilités	
Total	167 903

NOTE 11

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges	Produits
Charges / produits exploitation	5 111	2 259
Charges / produits financiers		
Charges / produits exceptionnels		
Total au 31 décembre 2016	5 111	2 259

Les charges constatées d'avance sont composées principalement des éléments liés à l'activité publi promo pour 2 406 Keuros et aux loyers des immeubles du 1^{er} trimestre 2016 pour 1 490 Keuros.

Les produits constatés d'avance sont liés à l'activité SAV Cenbas.



NOTE 12

Engagements vis-à-vis de U GIE IRIS

Par ailleurs, Système U Centrale Nationale, en qualité de membre de U GIE IRIS est solidairement responsable du passif de celui-ci.
Au 31 décembre 2016, le passif de U GIE IRIS se décompose comme suit :

	Montant (en Keuros)
Emprunts bancaires	48 054
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 138
Dettes fiscales et sociales	14 664
Dettes diverses	9 428
Total au 31 décembre 2016	85 284

NOTE 13

Rémunération des administrateurs

Il n'est versé aucune rémunération aux membres des organes d'administration au titre de leurs fonctions (jetons de présence...).

NOTE 14

Etat des opérations pour le compte des associés compris dans les postes du bilan (en K€)

	Montants au 31/12/2016
Créances clients	45 469
Autres créances	59 769
Total actif	105 238
Dettes fournisseurs	187 264
Autres dettes	24 362
Total passif	211 626

NOTE 15

Etat de l'effectif salarié au 31/12

	2015	2016
Cadres	448	466
Agents de maîtrise	213	230
Employés	82	83
Alternants, contrat professionnalisation	44	44
Total	787	823

NOTE 16

Informations sur le compte professionnel de formation

Depuis le 1 janvier 2015, le compte professionnel de formation a été institué. Ce dernier est directement géré par la Caisse des Dépôts et Consignation. Système u Centrale Nationale n'a donc plus connaissance du nombre d'heure disponible concernant ces salariés.
Le montant versé pour l'année 2016 au titre de la formaion professionnelle continue s'élève à 401 911 euros HT.



NOTE 17

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

	Avant impôts	Impôt société	Après impôts
Résultat avant élément exceptionnel	140	(124)	16
Résultat exceptionnel	(6 853)	(7)	(6 860)
Participation des salariés	0		0
Crédit d'impôt	(479)	(160)	(639)
Résultat comptable	(7 192)	(291)	(7 483)

NOTE 18

Eléments concernant les parties liées

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.



Comptes Sociaux

Annexe

NOTE 19

Situation fiscale latente (base d'imposition en K€)

Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges	2015	Variation nette	2016
Charges non déductible temporairement			
Congés Payés non déductibles	2466	149	2 615
Participation des salariés	682	(682)	0
Autres charges à déduire ultérieurement	1 345	119	1 464
Autres provisions	874	(79)	795
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés			
Ecart de conversion actif	289	247	536
Ecart de conversion passif	132	69	201
TOTAL	5 788	(176)	5 612

Le taux d'impôt utilisé est le taux normal de 33,33%.

NOTE 20

Engagements donnés et reçus (en K€)

	Engagements donnés	Engagements reçus
Achats de devise à terme		
Commandes fournisseurs	32 613	
Cautionnement	306	
TOTAL	32 919	

NOTE 21

Tableau des filiales et des participations (en euros)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Valeur comptable des titres détenus	Chiffres d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
U GIE IRIS	5 214 000	5 214 000	19,23 %	1 002 800	93 451 768	0
SCI St Brès expo	30 490	155 629	100,00 %	0,15	61 361	20 584
U PARTNERS	75 000	69 702	100,00 %	75 000	0	(9 948)
SU CENTRALE EXPORT	137 160	150 976	37,38%	12 816	34 200	14 310
U Etablissement Paiement	8 500 000	8 522 163	20,00%	1 700 000	36 124 745	1 341
ABDM	2 000	(2 121 105)	100,00%	2 000	2 085 805	(2 174 730)
ABDIS	2 000	(3 204 067)	100,00%	2 000	2 633 137	(3 094 717)
LGQDIS	2 000	(1 310 770)	100,00 %	2 000	4 464 989	(1 480 379)
TEA	120 155	1 796 972	9,19 %	856 810	1 969 971	(675 714)

Il apparaît à l'actif pour un montant de 150 Keuros des participations mineures dans des structures telles que les partenaires bancaires (BFCC) ou les eco-organismes (Eco Tlc, Eco Folio...)



Eléments concernant les entreprises liées (en K€)

Postes du bilan	Entreprises liées > 50%	SUCN a un lien de participation de 20 % à < 50%
Créances clients et comptes rattachés	1 099	18 355
Autres créances	84 202	242
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		189 175
Autres dettes		43
Postes de compte de résultat		
Produits financiers	619	1
Charges financières		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (en K€)

	2012	2013	2014	2015	2016
CAPITAL DE FIN D'EXERCICE					
Capital social	80	84	86	86	87
Nombres des actions ordinaires existantes	525	547	563	563	567
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes et hors droits	842 868	783 442	749 319	779 327	829 920
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	7 615	8 955	8 958	12 241	86 720
Impôts sur les bénéfices	151	539	218	2 353	291
Participation des salariés	0	0	0	682	0
Résultat après impôt, participation et dot. Amortissements et provisions	159	10	650	154	(7 483)
Résultat distribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	708	730	755	779	802
Masse salariale	31 942	34 186	35 720	36 624	38 703
Sommes versées en avantages sociaux	17 320	19 203	19 967	19 921	21 879



Soldes intermédiaires de gestion

	2013	2014	2015	2016
Vente de marchandises	533 249	516 023	536 203	573 460
Coût des marchandises vendues	(539 057)	(508 407)	(525 448)	(569 697)
Marge commerciale	(5 808)	7 615	10 755	3 763
Prestations de service	250 193	233 296	243 125	256 459
Marge globale	244 385	240 911	253 879	260 223
Consommations en provenance des tiers	(154 652)	(171 666)	(180 861)	(202 510)
Valeur ajoutée	89 734	69 245	73 018	57 713
Subventions d'exploitation				4
Impôts et taxes	(6 034)	(5 561)	(6 052)	(5 788)
Charges de personnel	(56 382)	(58 375)	(58 784)	(62 999)
Excédent brut d'exploitation	27 317	5 309	8 182	(11 071)
Autres produits de gestion courante	237	36	969	20 340
Autres charges de gestion courante	(26 880)	(3 306)	(3 376)	(6 613)
Reprise sur provisions, transferts de charges	6 571	5 653	6 810	6 295
Dotation aux amortissements	(9 211)	(9 154)	(10 118)	(9 220)
Résultat d'exploitation	(1 966)	(1 461)	2 466	31
Produits financiers	1 904	1 613	2 489	1 605
Charges financières	(470)	(645)	3 183	(1 496)
Résultat financier	1 434	969	(694)	109
Résultat courant avant impôt	(532)	(493)	1 772	140
Résultat exceptionnel	(21)	(390)	61	(6 853)
Participation des salariés			(682)	
Impôt sur les bénéfices	(563)	(1 532)	(997)	(770)
Résultat de l'exercice	10	650	154	(7 483)
Produits des cessions d'éléments d'actif	42	13	11	0
Valeur comptable des éléments cédés	71	0	0	0
Plus value et moins values sur cessions d'éléments d'actif	(29)	13	11	0

SYSTÈME U CENTRALE NATIONALE
Société Anonyme Coopérative
Union de sociétés coopératives de commerçants détaillants à capital variable
Siège social : 20 rue d'Arcueil
94150 RUNGIS
RCS Créteil 304 602 956

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 28 JUIN 2017**

L'an deux mil dix sept, le mercredi 28 juin à 9h, les Actionnaires de SYSTÈME U Centrale Nationale, Société anonyme coopérative, Union de Coopératives de Commerçants Détaillants à capital variable, dont le siège social est : 20 rue d'Arcueil à Rungis (94150), ont été convoqués en Assemblée Générale Mixte, au siège social de la société, suivant convocation adressée le 13 juin 2017 :

Monsieur le Président met à la disposition des Actionnaires :

- Un exemplaire des convocations des actionnaires
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- La feuille de présence
- Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2016, de même que l'annexe aux comptes annuels
- Le rapport du Conseil d'Administration
- Les rapports du Commissaire aux Comptes
- Le rapport du Commissaire aux apports
- Le projet de statuts
- Le projet de règlement intérieur

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

.../...

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Affectation du résultat.

.../...

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice 2016)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes dudit exercice, ainsi que la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, déclare approuver les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, et faisant apparaître un résultat net de (7.482.663,99) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

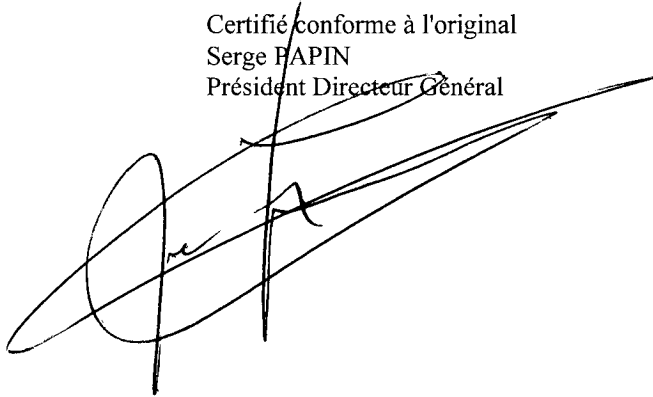
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2017, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (7.482.663,99) euros en totalité au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Certifié conforme à l'original
Serge PAPIN
Président Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Serge Papin, is written over the printed text of the certification.

SYSTEME U CENTRALE NATIONALE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Associés

SYSTEME U CENTRALE NATIONALE

Parc Tertiaire SILIC

20, rue d'Arcueil

94533 RUNGIS CEDEX

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYSTEME U CENTRALE NATIONALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 13 juin 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Belet